

Décision portant nomination de Mme Ilse Hurbain Kosmath aux fonctions d'assistante de prévention au sein de l'unité mixte UMR144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires (CDC)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret n° 82-453 du 28 mai 1982 modifié par le décret n° 2011-774 du 28 juin 2011, relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu la circulaire MFPP1122325C du 08 août 2011 prise en application des dispositions du décret n° 82-453 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1^{er} décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu l'instruction n° 123273DRH relative à l'indemnisation des assistants de prévention ;

Vu la décision n° DEC11A002DSI du 4 janvier 2011 portant renouvellement de l'unité mixte n°144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires (CDC) et nommant M. Bruno Goud en qualité de directeur ;

Vu l'avis du conseil de l'unité en date du 29 avril 2004 ;

Considérant que Mme Ilse Hurbain Kosmath a suivi la formation initiale d'assistant(e) de prévention organisée par les Délégations CNRS d'Ile-de-France du 7 au 9 novembre 2011 et du 1^{er} au 5 décembre 2011 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : Mme Ilse Hurbain Kosmath, IR2, est nommée aux fonctions d'assistant de prévention au sein de l'unité mixte UMR144 intitulée Compartimentation et dynamique cellulaires (CDC), à compter du 1^{er} janvier 2013.

Mme Ilse Hurbain Kosmath exerce sa mission conformément aux articles 4, 4-1 et 4-2 du décret n° 82-453, ainsi qu'au paragraphe I.4.3 de la circulaire n° MFPP1122325C susvisés.

Dans l'exercice de ses fonctions d'assistante de prévention, Mme Ilse Hurbain Kosmath est placée directement sous l'autorité du directeur d'unité.

Article 2 : La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 1^{er} septembre 2013

Le directeur de l'unité
Bruno Goud

Visa du délégué régional du CNRS

Visa du Directeur de l'Institut Curie (ou de son délégataire)